



Dossier pédagogique

Classes de découvertes

Ancelle - Hautes-Alpes 05



Séjours
éducatifs

la LIGUE de l'enseignement

SOMMAIRE

Introduction :

I. Le centre FOL69 - La Martégale

Localisation du centre

La Martégale : un centre durable

L'accueil et le personnel

L'hébergement

Les équipements et le matériel

Le service de restauration

Les règles de vie

La journée type

Fiche trousseau pour les séjours

II. L'implantation géographique

La région Provence Alpes Côtes d'Azur

La station d'Ancelle

Le Parc National des Ecrins

III. Classes découvertes

Le socle commun de connaissance, de compétences et de culture

Les activités proposées

Les différents axes d'étude

NOTRE IDENTITÉ : LAÏQUE ET INDÉPENDANTE

Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'Enseignement propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs. Elle regroupe, à travers 103 fédérations départementales, près de 30 000 associations locales présentes dans 24 000 communes et représentant 1,6 million d'adhérents.

La Ligue intervient sur 4 champs d'actions principaux : l'éducation et la formation, la culture, les vacances et loisirs éducatifs et enfin le sport pour tous.

Au travers de ces multiples activités, les principaux objectifs qu'elle poursuit peuvent se résumer ainsi :

- agir avec et pour les habitants sur leurs lieux de vie,
- agir dans les milieux populaires et défavorisés,
- être au côté et complémentaire de l'école laïque
- œuvrer pour la reconnaissance, le partage et l'expression de la diversité culturelle,
- œuvrer pour une laïcité, une citoyenneté qui s'exerce dans tous les espaces publics et politiques.

Dans le Rhône et la Métropole de Lyon, la Ligue de l'Enseignement est représentée par la Fédération des Œuvres Laïques.

Elle regroupe plus de 500 associations et 45 000 adhérents, qu'elle accompagne sur différents projets.

UNE FEDERATION MOTRICE DE L'ÉDUCATION A LA CITOYENNETÉ

- Faciliter l'accès à la connaissance pour favoriser la compréhension de la République et des valeurs humanistes universelles : Histoire, élections, principe de laïcité, ...
- Agir pour le développement de l'esprit critique : éducation aux médias, organisation de rencontres et de débats, lutte contre les intégrismes et le complotisme,...

UNE FEDERATION ACTRICE DU VIVRE-ENSEMBLE ET DU POUVOIR D'AGIR

- Renforcer le réseau des associations : favoriser la coopération et le partage.
- Développer des modes d'engagement à destination des jeunes, pour les inciter à s'inscrire dans des démarches associatives, collectives et citoyennes.
- Favoriser les rencontres de la diversité : différents âges, différents territoires,...
- Ouvrir des espaces de vie collective : séjours éducatifs, chantiers,...

UNE FEDERATION ENGAGÉE POUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- Permettre l'accès à la culture, au sport et aux loisirs, pour toutes et tous et partout.
- Agir pour réduire la facture numérique.
- S'associer aux acteurs qui luttent contre la pauvreté.
- Sensibiliser aux droits et devoirs de chacun dès le plus jeune âge : genres, luttes contre les discriminations,...

UNE FEDERATION INNOVANTE ET ATTENTIVE AU DÉVELOPPEMENT DE SES RESSOURCES

- Pour garantir notre indépendance, être partenaire et non prestataire !
- Diversifier nos ressources en variant nos activités.
- Investir de nouveaux périmètres d'actions pour toucher de nouveaux publics.
- Se documenter sur d'autres acteurs, chercher d'autres modèles, échanger les bonnes pratiques, y compris avec d'autres pays.

Maternelles - Élémentaires - Collèges - Lycées

La Ligue de l'enseignement un acteur majeur de l'éducation

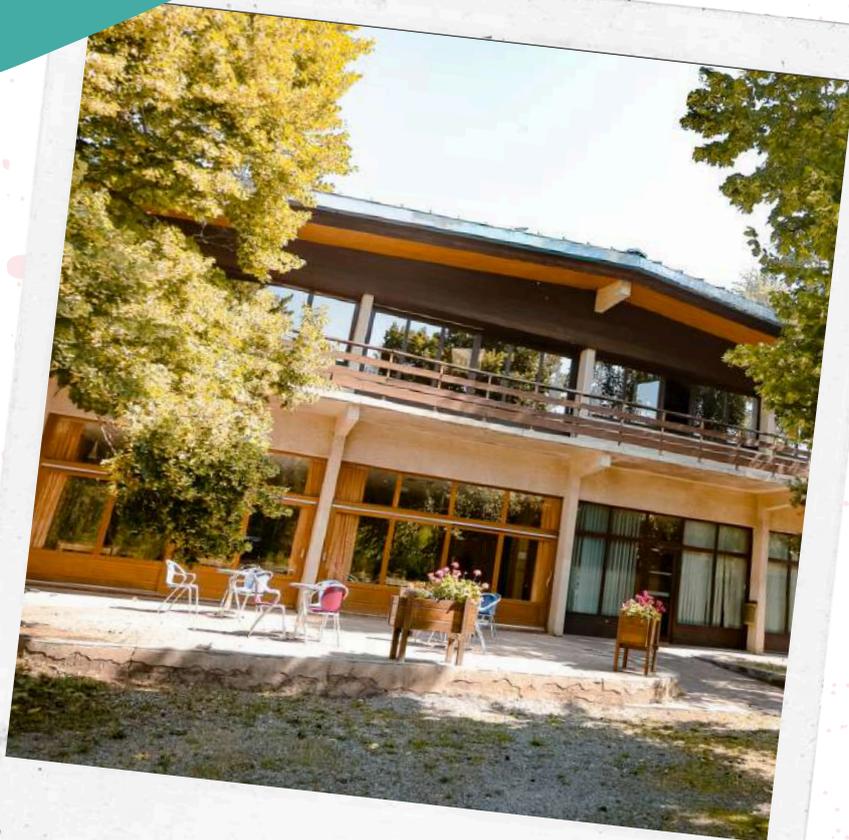
Les classes de découvertes vous sont proposées par la Ligue de l'enseignement, association nationale laïque à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, dotée d'un projet éducatif, dont l'objet est de faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès à la culture, aux loisirs, aux vacances et à la pratique sportive.

La Ligue de l'enseignement apporte son concours aux projets des établissements scolaires - écoles, collèges, lycées - et participe à la dynamique des projets éducatifs territoriaux.

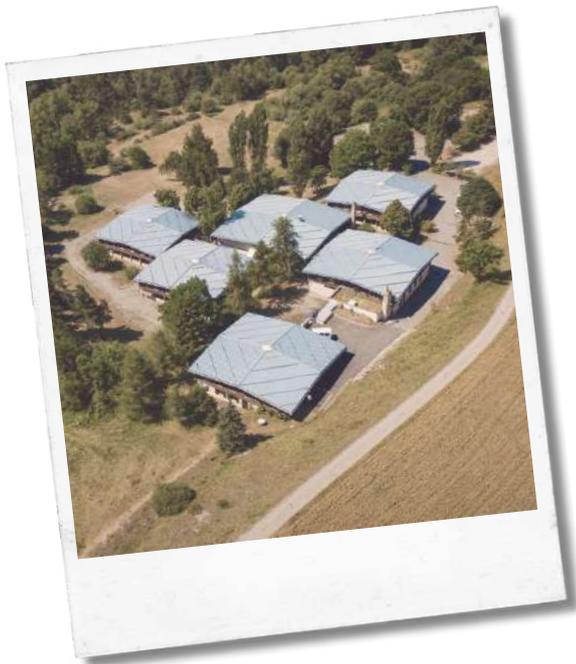
Elle accompagne la nécessaire évolution du système éducatif, l'école ne pouvant se transformer uniquement par ses propres forces pour être effectivement celle que nous voulons, c'est-à-dire celle de toutes et tous. À cette fin, au travers des actions que mènent ses fédérations départementales, avec leurs réseaux d'associations et antennes régionales, elle met à disposition des enfants, des jeunes et des personnels de l'Éducation Nationale l'ensemble de ses compétences en matière éducative.

La Ligue de l'enseignement est respectueuse des choix individuels et agit pour "faire ensemble". Nous reconnaissons à toutes et tous le droit à l'expression de la diversité, sous la seule condition de ne pas mettre en cause le fonctionnement garantissant l'intérêt général.





Le centre FOL69 - La Martégale



Le centre de La Martégale est la propriété de la commune de Martigues (13).

Depuis janvier 2017, la Ligue de l'enseignement du Rhône a la délégation de service public pour sa gestion.

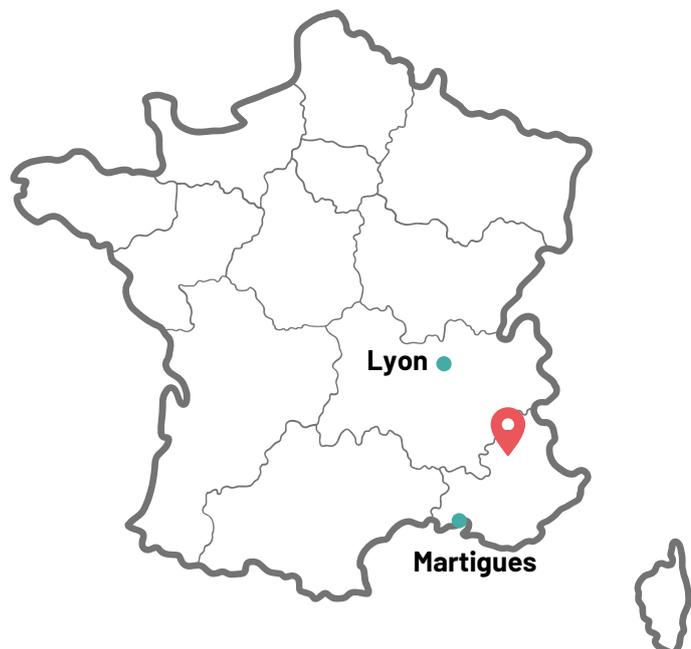
Sa situation géographique

Situé en région **Provence Alpes Côtes d'Azur** dans le département des Hautes Alpes, La Martégale est un centre de moyenne montagne. Implanté dans le **Parc Naturel Régional des Ecrins**, le centre est à 1300 mètres d'altitude dans la vallée du Champsaur Valgaudemar, sur la commune d'Ancelle station.



Quelques repères :

- A 20 min de Gap (gare SNCF)
- A 2h de Grenoble
- A 3h de Lyon et Marseille



La Martégale : un centre durable

Grâce à l'ensemble des initiatives durables mises en place transversalement au sein des activités menées par l'équipe, le centre a obtenu l'**écolabel européen** en 2023.

"Le label a pour but de **réduire l'impact négatif** de la production et de la consommation **sur l'environnement**, la **santé publique**, le **climat** et les **ressources naturelles**."

La certification s'articule autour du respect de 67 critères, dont 22 obligatoires, répartis en 5 catégories :

- **Gestion générale** : management environnemental, formation du personnel, information de la clientèle, entretien des appareils et des dispositifs de chauffage, suivi des consommations.
- **Réduction des consommations d'énergie** : approvisionnement en électricité renouvelable, chauffage, éclairage.
- **Réduction des consommations d'eau** : sanitaires, nettoyage du linge.
- **Réduction et tri des déchets et eaux usées.**
- **Autres critères** : interdiction de fumer dans les espaces communs et chambres, promotion des transports écologiques, informations sur l'Ecolabel Européen.

Ces informations sont issues du site de l'ADEME et de l'AFNOR, pour en savoir plus concernant ce label, n'hésitez pas à les consulter :

<https://www.ademe.fr/>

<https://www.afnor.org/>

Meilleur pour l'environnement...



EU Ecolabel : FR/051/487

Cet hébergement touristique contribue activement à réduire ses incidences sur l'environnement :

- par la promotion de l'utilisation de sources d'énergies renouvelables,
- par l'économie d'énergie et d'eau et
- par la réduction des déchets.

... meilleur pour vous.

L'accueil - Le personnel

Une équipe disponible, souriante et accueillante sera présente lors de votre arrivée pour vous faire passer un agréable séjour.

- Un **directeur** qui loge sur le centre pour intervenir à toute heure
- Une **responsable d'hébergement**
- Un **responsable technique**
- Un **coordinateur pédagogique**
- Des **animateurs** pour la vie quotidienne
- Des animateurs ou **moniteurs** diplômés Brevet d'Etat/Accompagnateur Moyenne Montagne ou AMM/Musher
- Un **chef de cuisine, second de cuisine, commis**, commis plongeur, et plongeur
- Une équipe d'**agents techniques** pour l'entretien, ménage, lingerie, service, plonge.

ORGANIGRAMME

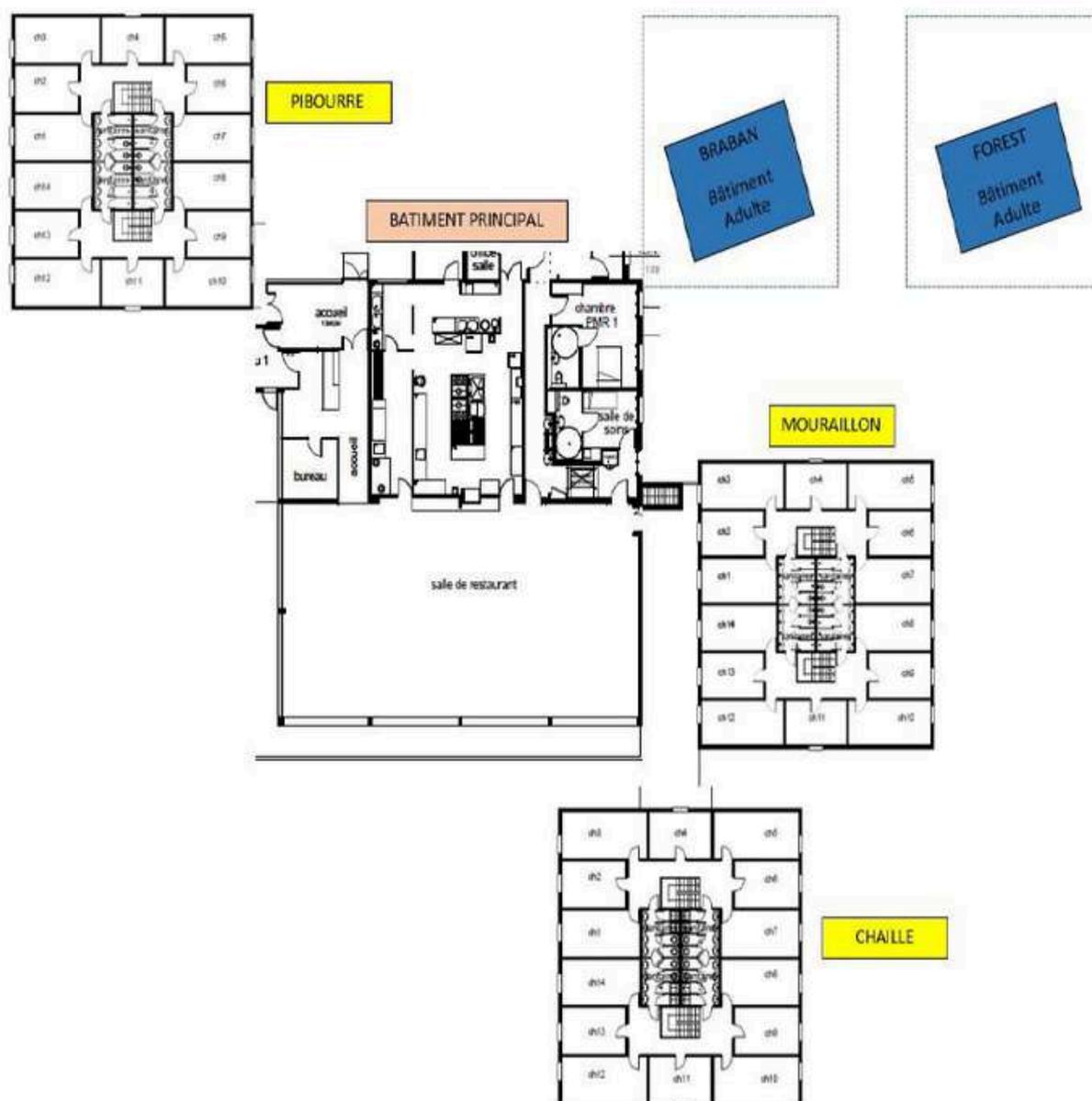


L'hébergement

Le centre est équipé de 280 lits répartis en chambres de 2 lits (lits simples) à 6 lits (lits superposés et lits simples). Il est organisé en cinq chalets d'hébergements distincts et un chalet de vie.

Plan d'hébergement

Plan de masse



Plan des chambres



Batiment Chaille

N°	NBRE DE PLACE	LITS	SANITAIRES	NOM DES ENFANTS	NBRE DE PERS
1	6	3 lits superposés	Collectif		Bloc sanitaire garçon
2	4	2 lits superposés	Collectif		
3	6	3 lits superposés	Collectif		
4	3	1 lit superposé + 1 lit simple	Douche / wc	Animateurs	
5	6	3 lits superposés	Collectif		Bloc sanitaire fille
6	4	2 lits superposés	Collectif		
7	6	3 lits superposés	Collectif		
8	6	3 lits superposés	Collectif		Bloc sanitaire fille
9	4	2 lits superposés	Collectif		
10	6	3 lits superposés	Collectif		
11	3	1 lit superposé + 1 lit simple	Douche / wc	Animateurs	
12	6	3 lits superposés	Collectif		Bloc sanitaire garçon
13	4	2 lits superposés	Collectif		
14	6	3 lits superposés	Collectif		
Total	70				



Bâtiment Mouraillon

N°	NBRE DE PLACE	LITS	SANITAIRES	NOMS DES ENFANTS	NBRE DE PERS
1	4	4 lits simples	Collectif		Bloc sanitaires garçons
2	4	4 lits simples	Collectif		
3	4	4 lits simples	Collectif		
4	3	1 lit superposé + 1 lit simple	Douche / wc	ANIMATEUR	
5	5	5 lits simples	Collectif		Bloc sanitaires filles
6	4	4 lits simples	Collectif		
7	4	4 lits simples	Collectif		
8	4	4 lits simples	Collectif		Bloc sanitaires filles
9	4	4 lits simples	Collectif		
10	5	5 lits simples	Collectif		
11	3	1 lit superposé + 1 lit simple	Douche / wc	ANIMATEUR	
12	4	4 lits simples	Collectif		Bloc sanitaires garçons
13	4	4 lits simples	Collectif		
14	4	4 lits simples	Collectif		
Total	56				

Bâtiment Pibourre

N°	NBRE DE PLACE	LITS	SANITAIRES	NOMS DES ENFANTS	NBRE DE PERS
1	6	3 lits superposés	Collectif		Bloc sanitaires garçons
2	4	2 lits superposés	Collectif		
3	6	3 lits superposés	Collectif		
4	3	1 lit superposé + 1 lit simple	Douche / wc	ANIMATEUR	
5	6	3 lits superposés	Collectif		Bloc sanitaires filles
6	4	2 lits superposés	Collectif		
7	6	3 lits superposés	Collectif		
8	6	3 lits superposés	Collectif		Bloc sanitaires filles
9	4	2 lits superposés	Collectif		
10	6	3 lits superposés	Collectif		
11	3	1 lit superposé + 1 lit simple	Douche / wc	ANIMATEUR	
12	6	3 lits superposés	Collectif		Bloc sanitaires garçons
13	4	2 lits superposés	Collectif		
14	6	3 lits superposés	Collectif		
Total	70				



Les équipements et le matériel



Une **salle de détente** et convivialité : cadre chaleureux vous pouvez profiter de jeux de société, livres, baby-foot, tables de ping-pong, discothèque pour les veillées.

Nous avons un agrément pour accueillir 7 classes (180 élèves) dont 2 maternelles (50 élèves).

Chaque classe bénéficie d'un accès dans son chalet à :

- 1 vestiaire
- 1 salle de classe
- 1 salle d'activités partagée avec une autre classe



Les parties communes :

- Une infirmerie
- Deux chambres PMR
- Un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite
- Une salle télévision
- Plusieurs espaces de jeux extérieurs
- Un parking au pied du centre est accessible pour les voitures et pour les cars
- Une buanderie : le linge peut être pris en charge en cas d'accident.

Un local de stockage au pied des pistes pour le matériel de ski alpin.

La restauration

Une cuisine traditionnelle de qualité et privilégiant les produits locaux est servie dans deux salles de restauration : la première d'une capacité de 180 couverts et la seconde d'une capacité de 60 couverts, avec, pour toutes deux, une vue imprenable sur les montagnes d'Annelle. Durant votre séjour, nous vous ferons découvrir des spécialités culinaires de notre belle région.



Exemple de menu

DATE	DEJEUNER	ALLERGENES	DÎNER	ALLERGENES
DIMANCHE	Duo céleri/ coleslaw Couscous Fromage Fruit	Lactose	Salade verte Steak frites Cône Vanille	Sulfite Lactose
LUNDI	Œufs Mayonnaise Paupiette sauce curry Carottes à la crème Fromage Fruit	Lactose	Repas du Champsaur Tarte Myrtilles	Sulfite Lactose
MARDI	Salade chèvre miel Sauté de veau aux olives Riz printannier Fromage Fruit	Lactose	Salade composée Lasagnes bolognaise Tarte aux pommes	Lactose
MERCREDI	Tarte légumes/ poulet Saucisse d'agneau Duo de choux Fromage Fruit	Lactose	Salade mâche œufs Cordons bleus Pennes au fromage Danette chocolat	Sulfite Lactose
JEUDI	Salade de lentilles Paupiette dinde/ saumon Petits pois carottes Fromage Fruit	Lactose	Potage Brandade de morue Tropézienne	Sulfite Lactose
VENDREDI	Salade Marco Polo Filet de Hoki Haricots verts Fromage Fruit	Lactose	Salade Tartiflette Eclair vanille	Sulfite Lactose
SAMEDI	Roulé au fromage Roti de veau Riz/ champignons Fromage Fruit	Lactose		

Les règles de vie du centre

Le **bureau** est ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

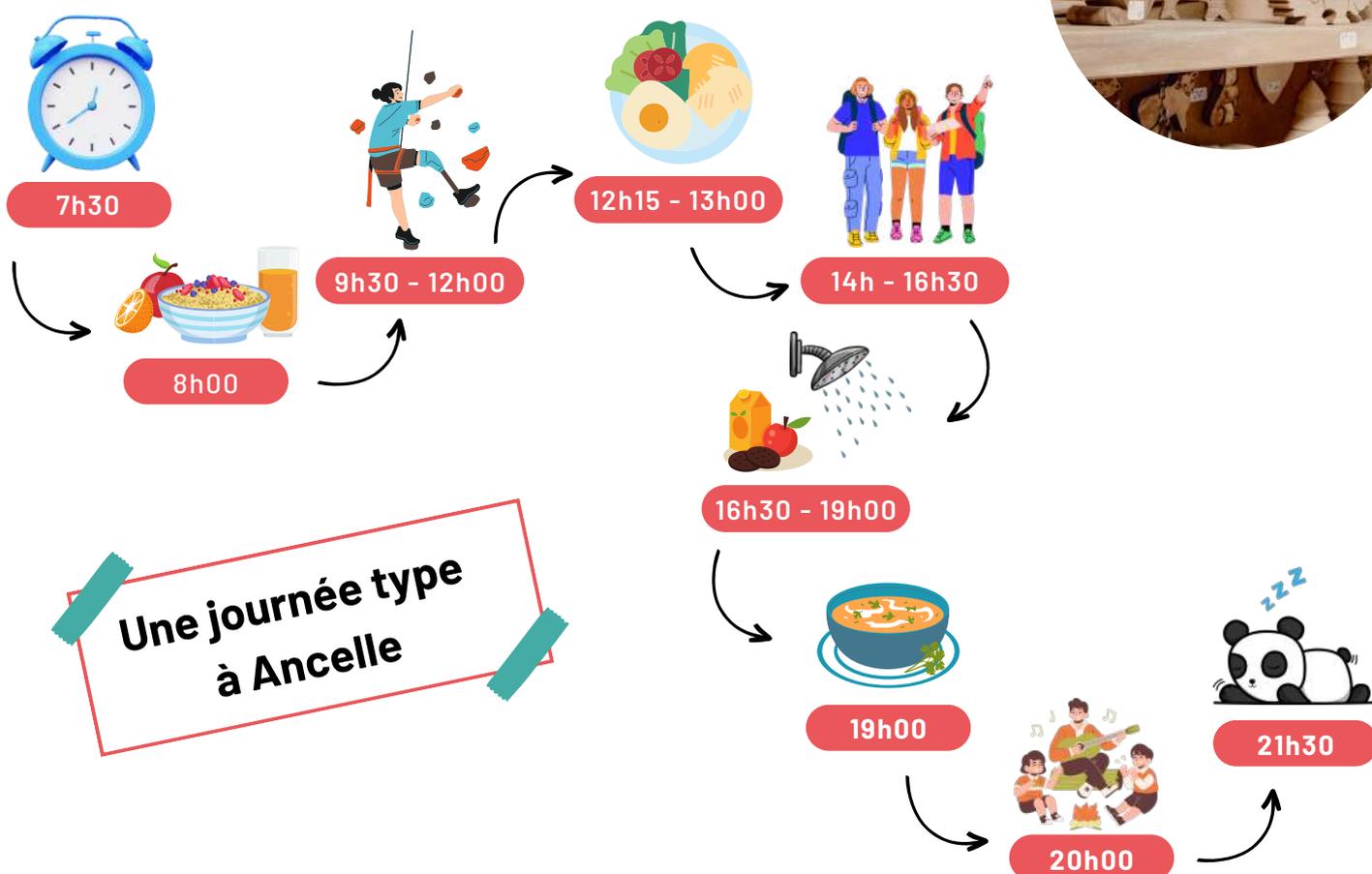
Le **jour de l'arrivée** :

- Visite du centre,
- Réunion d'information entre l'équipe enseignante et les permanents,
- Présentation aux enfants des règles du centre, les horaires, l'équipe...

Le **jour du départ** :

- Merci de libérer les chambres avant le début des activités du matin selon le planning des activités,
- De déposer les draps dans le chariot mis à disposition devant le bâtiment

Il est possible d'acheter des souvenirs sur le centre.



*Les horaires de la journée type sont donnés à titre indicatif. L'organisation et le rythme du séjour seront construits avec les équipes et/ou les jeunes en fonction du programme.

Fiche trousseau



Liste d'affaires

Conseillé

Blouson/Veste + Kway

1 + 1

Pantalons

2

Casquette

1

T-shirt/Polo

6

Pull/Sweat-shirt

2

Gros pull chaud

1

Short

3

Jogging

11

Sous-vêtements

6

Paire de chaussettes

6

Pyjamas

2

Paire de basket

1

Serviette/Gants de toilette

3 + 2

Trousse de toilette : gel douche, shampoing, brosse à dent, dentifrice, brosse à cheveux/peigne

Mouchoirs en papiers

Serviette de table en tissu marquée au nom de l'enfant - Nous ne fournissons pas de serviette en papier

2

Petit sac à dos + gourde + crème solaire

1 + 1 + 1

Lunettes de soleil

1

Sac pour le linge sale

Nécessaire courrier (feuilles, crayon, enveloppe, timbres)

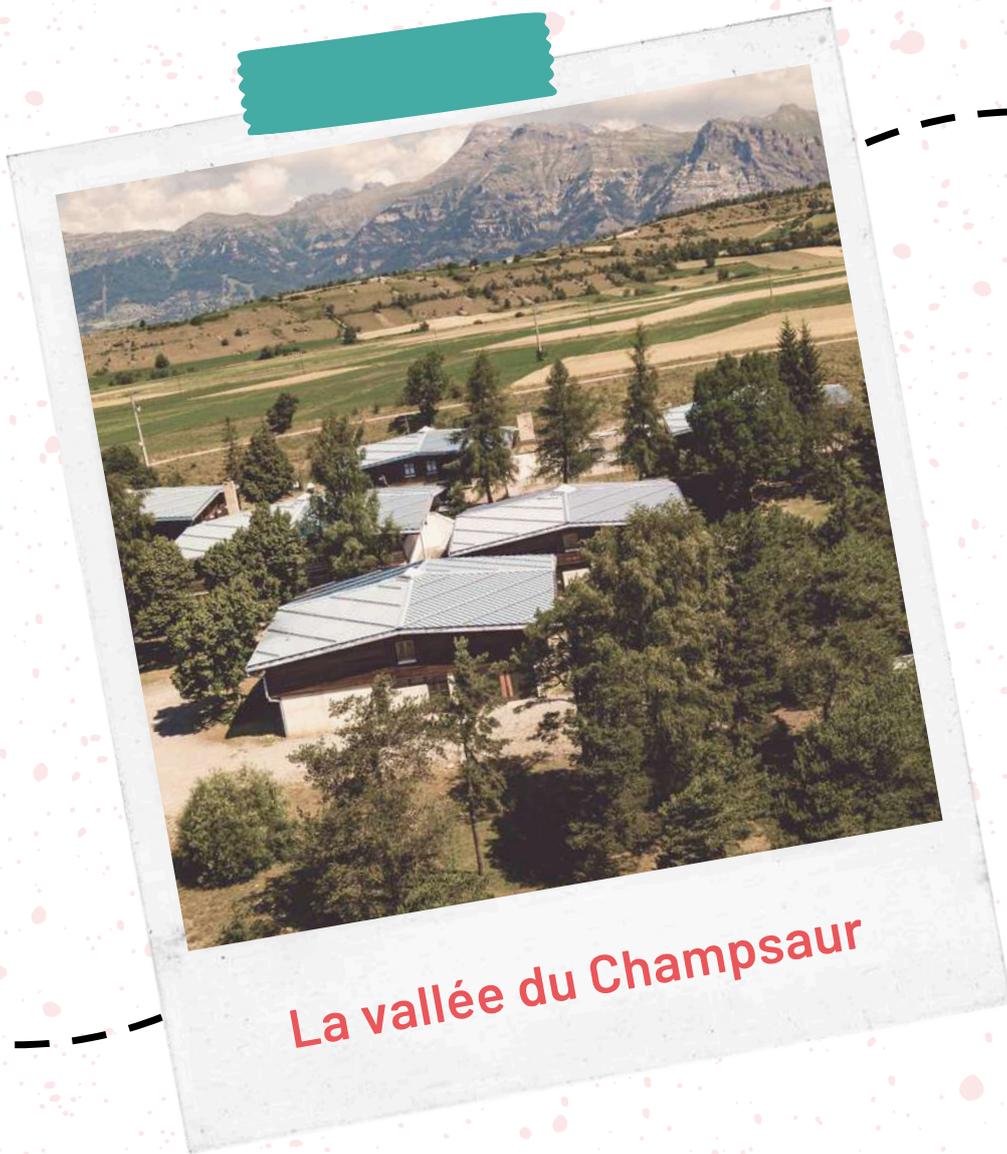
1

Chaussons ou paire de pantoufles

1

Paire de chaussures de marche (séjour automne-printemps)

Affaires de ski (séjour en hiver)



La vallée du Champsaur

Géographie

La Région est composée de 6 départements :

- Les Hautes Alpes
- Les Alpes de Hautes Provence
- Le Vaucluse
- Le Var
- Les Bouches du Rhône



Elle comprend plusieurs zones de moyenne et haute montagne :

- le **Mercantour** à l'est, avec son point culminant à 3 143 m : la Cime du Gélas,
- le massif des **Écrins** au nord qui culmine à plus de 4 000 m d'altitude (Barre des Écrins à 4 102 m, Pelvoux à 3 946 m), les massifs moins étendus du **Dévoluy**, du **Queyras** et des **Cerces**.

La région se caractérise par un climat méditerranéen au niveau du littoral ainsi qu'à l'intérieur des terres et par un climat montagnard qui évolue en fonction de l'altitude.



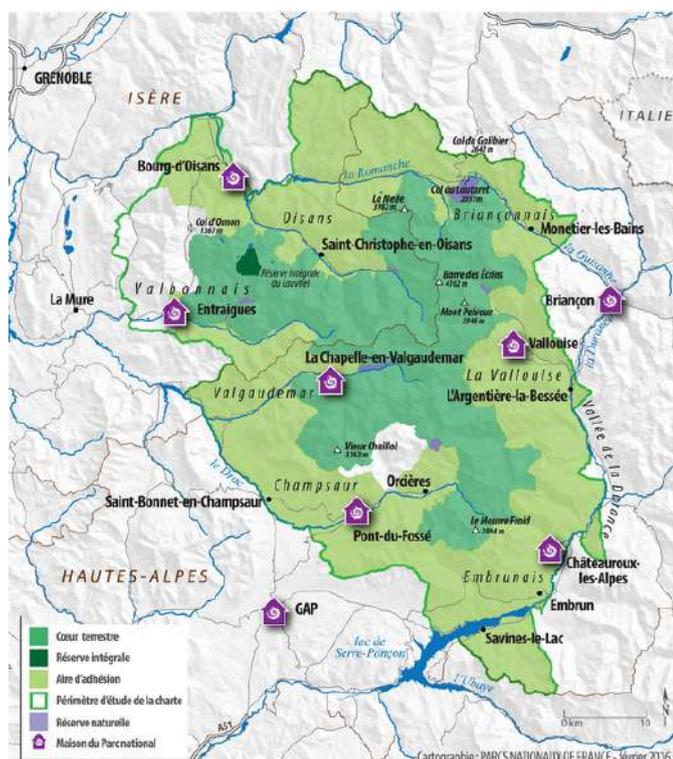
Le parc naturel National des Ecrins

Regards sur Le Parc National des Ecrins

Entre Alpes du Nord et Alpes du Sud, le **massif des Ecrins** est un vaste ensemble de **haute montagne** (150 sommets de plus de 3000 m et environ 10 000 hectares de glaciers) compact, abrupt, sauvage que tempèrent les vastes étendus d'**alpages** à peine gagnées par les plus hardis mélèzes annonciateurs des **forêts de résineux**. De profondes vallées ciselées par les glaciers s'échappent de cette forteresse de pierre et de glace, s'ouvrant sur des territoires patiemment conquis par l'homme. Cette société montagnarde d'abord **agropastorale** puis impliquée dans l'activité touristique a façonné avec humilité ces paysages admirables. C'est ce rapport entre la puissance des reliefs et la ténacité des Hommes qui confère au massif des Ecrins son caractère à la fois secret et d'une sauvage beauté que rien n'est venu altérer.

Portrait

- **Création du parc** : 27 mars 1973 Le cœur du Parc : 92 000 ha
- **Aire d'adhésion** : 160 600 ha (53 communes adhérentes)
- **Altitude du parc** : entre 700 et 4 102 m (Barre des Écrins)
- **Près de 700 km de sentiers entretenus et signalisés**
- **Glaciers** : 7120 ha
- **2 500 espèces végétales**, plus de **350 espèces de vertébrés** et des centaines d'autres petites bêtes dont de très nombreux papillons.



Protection de l'environnement

« Un parc national est un territoire d'exception ouvert à tous et sous la responsabilité de chacun »

Les parcs nationaux de France



Source : IGN, Les parcs nationaux de France. Traitements : SDES - OFB, 2021

Le parc national est strictement réglementé pour préserver au maximum la richesse floristique et faunistique du territoire particulièrement à l'intérieur des limites du cœur terrestre.



Sous quelles formes se traduit cette réglementation ?

Chaque parc national est réglementé selon ses spécificités. Bien souvent, les mêmes éléments reviennent pour tous :

- D'une façon générale, la **cueillette** des végétaux et le **prélèvement** de fossiles et minéraux sont **interdits** dans le cœur du Parc national des Écrins. Pour autant, des "dérogations" existent pour permettre la cueillette modérée de certains petits fruits, baies sauvages et de génépis.

La **circulation motorisée** n'est pas sans conséquence sur le milieu :

- **Érosion du sol** : les zones fragiles (dunes côtières, zones arides et alpages, terrains pentus) sont vulnérables aux passages répétés de véhicules qui peuvent entraîner des départs d'érosion et favoriser le ruissellement, phénomènes qui seront par la suite difficiles à maîtriser.
- **Pollution de l'air** : outre les gaz d'échappement et leurs nuisances olfactives, sur des espaces où le terrain est nu et sec, la poussière peut constituer une nuisance importante.
- **Nuisances sonores** : le bruit des véhicules constitue une gêne majeure pour la faune mais aussi pour les autres utilisateurs du milieu.
- **Atteintes écologiques** : le passage de véhicules motorisés représente une nuisance importante pour les sols et la végétation, notamment pour les jeunes plants et ceux de petite taille. De par leur odorat fortement développé, nombre d'animaux sont également gênés par les émanations des véhicules.

Aussi, les **Accompagnateurs de Moyennes Montagnes** sont les spécialistes de l'environnement et du milieu sur lequel vous allez vous trouver. Toutes les questions sont bonnes à poser. Ils peuvent vous aider à déterminer quels actes sont nocifs pour le respect des écosystèmes et de la biodiversité.



Accompagnateurs en Montagne du Champsaur

Découvrez la montagne... on vous accompagne !



Station d'Ancelle

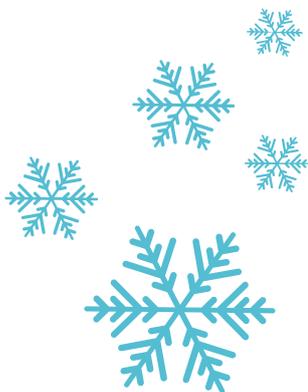
Cette petite station village est un lieu de vacances convoité pour son charme, son cadre naturel et ses pistes en pentes douces. Elle offre une « Dolce Vita montagnarde » avec ses terrasses conviviales directement installées sur le front de neige et l'accent chantant du sud que vous entendrez sur la place du village et sur le marché du dimanche. Le village vit à l'année et regroupe tous les services de proximité nécessaires.



70 ans d'expérience

Ancelle est la doyenne des stations de la vallée du Champsaur. Elle a été créée en 1953 et a conservé une longue tradition d'accueil de jeunes skieurs en classes de neige. Ici sont formés les skieurs de demain ! Bon nombre de skieurs ayants appris à Ancelle reviennent faire découvrir la station de leurs débuts à leurs enfants, une forme de transmission entre générations !

L'ESF (école de ski français) d'Ancelle a dédié un espace aménagé pour les enfants débutants à partir de 3 ans : le club PLOU- PLOU. Ce jardin des neiges, situé à proximité de nos départs des cours collectifs enfants et adultes, en front de neige bénéficie de conditions exceptionnelles. Il permet aux enfants de découvrir, de s'initier et de savourer toutes les joies du ski en toute sécurité. Le jardin des neiges est un espace clos, réservé et protégé, desservi par un fil neige et un mini téléski. Il est agrémenté de figurines et d'équipements éducatifs spécialisés pour favoriser le premier contact avec la neige. Dans cet espace ludique, les enfants trouvent équilibre et confiance. Guidés par des monitrices et moniteurs, les enfants apprennent à leur rythme tout en jouant. Le plaisir, ça s'apprend ! La station est ouverte de décembre à mars.



Aujourd'hui, Ancelle c'est :

- Entre 1350 m et 1807 m d'altitude
- 30 km de pistes
- 280 canons à neige = bi-fluides à dispatcher
- 26 pistes
- 12 remontées mécaniques
- 25 km de piste de ski de fond
- 1 snowpark et 1 boardercross





GLOSSAIRE

A.M.M : Accompagnateur en Moyennes Montagnes – guide qualifié pour vous accompagner en montagne

Biodiversité : Diversité de la vie sur Terre qui s'apprécie par les diversités des écosystèmes, des espèces, des gènes dans l'espace et dans le temps



Climat méditerranéen : Climat tempéré ou chaud qui se caractérise par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides

Climat montagnard : Climat propre à la montagne qui se caractérise par des hivers froids et des étés frais et humides

Développement durable : Mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs (Brundtland 87)

Écosystème : Communauté d'êtres vivants – ensemble, par l'intermédiaire d'échanges, d'énergies et d'informations, ils favorisent le développement de la vie

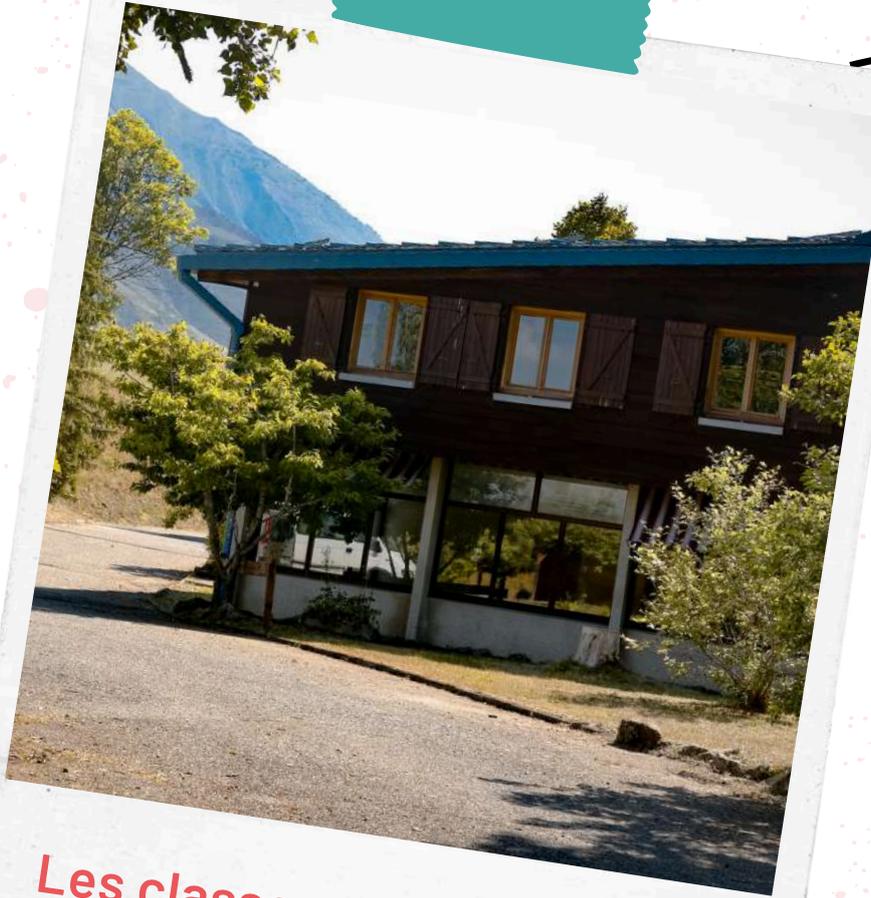


E.S.F : Ecole de Ski Français – regroupe les personnes diplômées dans la pratique sportive du ski et ses variantes

Parc national : Portion de territoire dans laquelle la faune, la flore et le milieu naturel sont protégés des activités humaines

Station de ski : Endroit aménagé pour la pratique du ski et de la randonnée tant en hiver qu'en été.

Vallée : Partie moins élevée des massifs montagneux, elle s'oppose aux crêtes



Les classes de découvertes

Partir en classe découverte c'est ...

- ... un choix pédagogique de l'enseignant.e
- ... découvrir un terrain d'expérimentation
- ... la rencontre avec un environnement différent
- ... un partage du sensible de l'enseignant.e à l'élève et de l'élève à l'enseignant.e
- ... une ouverture culturelle
- ... une ouverture à la différence
- ... une expérience de vie collective
- ... contribuer à la dynamique de classe avant, pendant et après
- ... la possibilité de découvrir de nouvelles pratiques pédagogiques ET l'utilisation d'outils pédagogiques et de supports spécifiques différents de ceux utilisés en classe en adéquation avec les programmes scolaires
- ... un vecteur de lien social dans et hors de la classe
- ... un droit pour chacun que nous souhaitons réaffirmer
- ... un acte d'éducation POUR et PAR l'environnement.

Quand partir en classe découverte...

Le choix de la période est également étroitement lié aux objectifs du projet pédagogique de l'enseignant.e : si la période de mars à juin permet une préparation optimale du projet en amont et laisse du temps d'exploitation en classe, l'automne offre de belles opportunités pour créer une dynamique de classe et une cohésion de groupe.

La diversité des thèmes, des projets et des lieux proposés permet une exploitation maximale des activités de découvertes en toute saison.



Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Ce socle fixe les connaissances et compétences indispensables qui constituent le contenu de l'enseignement obligatoire.

Les langages pour penser et communiquer

Les langages des arts et du corps
Les langues régionales
La langue française

Les langages informatiques et des médias
Les langages scientifiques
Les langues étrangères

Les systèmes naturels et les systèmes techniques

La capacité à résoudre des problèmes
L'approche scientifique et technique de la Terre et de l'Univers

Développer la curiosité
Le sens de l'observation

La formation de la personne et du citoyen

Un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté

Une formation morale et civique
Le respect des choix personnels et des libertés individuelles

Les méthodes et outils pour apprendre

Les outils numériques
L'organisation des apprentissages

La conduite de projets individuels et collectifs
L'accès à l'information et à la documentation

Les représentations du monde et de l'activité humaine

L'interprétation des productions culturelles humaines
La compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace

La connaissance du monde social contemporain

Une **classe de découvertes** c'est :

- Acquérir plus d'autonomie
- Savoir être et vivre ensemble
- Devenir acteur de son environnement et de son avenir
- Parfaire des compétences méthodologiques
- Affiner les concepts de temps et d'espace
- Réinvestir des connaissances de base
- S'approprier des techniques et maîtriser des outils

Les différents axes d'étude



Il y a le théorique

Le coordinateur pédagogique du centre pourra vous proposer **selon votre projet annuel**, tous les axes d'études qui peuvent être traités durant les activités. Si vous choisissez un atelier du centre, nos animateurs l'orienteront de manière à ce que vous puissiez exploiter en amont ou après le séjour les connaissances acquises. Beaucoup d'autres activités sont possibles et réalisables sur le centre avec nos partenaires.

Outre ces ateliers, les temps de classes pourront s'articuler autour de différents axes d'études correspondant au milieu dans lequel vous vous trouvez.

Les traditions pastorales en Montagne (transhumance, Buron, ferme et élevage, fêtes locales). La **faune** et la **flore** en Moyenne Montagne (étude de cas sur les espèces locales). La **gastronomie** des Hautes Alpes (production, fabrication, dégustation). Le **ski** (son histoire, les légendes associées, les pratiques du trappeur en montagne. La **neige** (cycle de l'eau, la vie dans la neige, l'enneigement artificiel). Le **vent** et son utilité, etc.



Et la pratique

Pour nos ateliers spécifiques et thématiques nous faisons appel aux **accompagnateurs en montagne du Champsaur**.

Avec eux, partez à la découverte de **la faune**, de **la flore** et des **traditions de montagne**. Mais aussi, participez activement et de manière ludique aux ateliers conçus spécialement pour **tous les niveaux scolaires**.

Pour avoir la brochure des AMM, consultez nous afin de trouver la thématique qui vous convient.



Les activités durant votre séjour

Au Printemps/Eté



Les Ateliers du centre

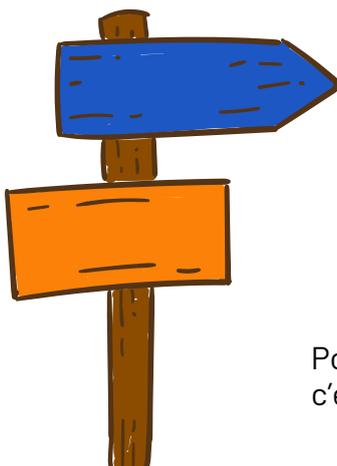
Rhône : Grandeur Nature
Découvertes de
l'environnement proche
Cultiver son jardin
Les ânes du Champsaur
Eco-citoyen

Les Visites

L'école d'Autrefois
Le Musée de la Faune
et de la Flore
L'éco-musée de St Léger
La Maison du berger
Le Musée de Gap
Fromagerie Ebrard de
Chabottes

Pour avoir le contenu de nos activités c'est par ici !
<https://shorturl.at/etwzM>

En Automne/Hiver



Pour préparer votre dossier d'Inspection Académique ou de sortie avec nuitées,
c'est par là ! : <https://www.lamartegale.org/on-donne-des-nouvelles-blog>

CONTACTS

Pour toutes réservations, inscriptions, demande de devis :

FOL 69 – Ligue de l'Enseignement du Rhône
20 Rue François Garçon 69003 Lyon - 04 72 60 04 74

Service Vacances – Séverine PONTVIANNE – vacances@laligue69.org

Service Classes – classes@laligue69.org – 06 14 18 75 31



Pour tous renseignements sur les locaux ou les particularités techniques du centre :

CENTRE LA MARTEGALE
Quartier de l'Adrech 05260 Ancelle - 04 92 50 80 58
Anthony DROUET – adrouet@laligue69.org

Agréments

Récépissé d'établissement SDJES : 050041008

Agrée « Grand Confort » par le Ministère du Tourisme Ecolabel :
N° 2023/105282.1

Capacité d'accueil : 280 lits

Nombre de lits agréés Classes de découvertes : 180 dont 50 pour les
maternelles :

Nombre de classes accueillies : 7

Divers

Assurance : APAC

Services

Hôpital de Gap à 20 km

Médecins : Cabinet médical d'Ancelle à 3 km Tel : 04.92.50.80.56

Pharmacie d'Ancelle à 3 km- Tel : 04.92.50.83.20

Cabinet d'Infirmières à 5 km

Gare de GAP à 20 km